



La commune d'Aix-en-Provence vient de publier un nouveau marché :  
**Services de qualification et d'insertion professionnelles  
ayant comme support l'entretien des sites sportifs de la  
ville**



**Famille d'achat concernée :**

Services de réinsertion / prestation  
d'insertion sociale

**Date limite de remise des plis :**

Lundi 17 juillet à 12h00

## LE BESOIN DE LA COMMUNE D'AIX EN PROVENCE

La ville d'Aix-en-Provence s'est engagée à faire en sorte que la commande publique puisse contribuer à la **cohésion sociale sur son territoire**. Dans cette dynamique, l'accès aux droits pour tous et notamment le droit au travail doit **favoriser l'insertion des personnes qui connaissent de graves difficultés sociales**.

Dans cette optique, la commune a lancé un marché ayant pour objet l'insertion sociale et professionnelle de personnes durablement exclues du marché du travail ou qui rencontrent des difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi. Il s'agit de confier au titulaire des **prestations d'appui et d'accompagnement à l'emploi dans le cadre d'activités d'utilité sociale axées sur des prestations d'entretien des sites sportifs**.

Les heures de travail rémunérées, support de la démarche d'insertion, sont obligatoirement assorties d'un **dispositif d'accompagnement spécifique à chaque individu**.

Cet accompagnement doit notamment décliner les étapes suivantes :

- **entretiens individuels**
- **relations avec les différents partenaires sociaux**
- **suivi médico-social**
- organisation de **modules de formation**
- **période d'adaptation à l'emploi**

Les personnes recrutées auront le statut de **salariés** du prestataire et dépendent totalement de son fonctionnement avec les droits et obligations qui s'y attachent.

La prestation en lien avec cette démarche d'insertion comprend le **ramassage pour mise en décharge de tous les produits trouvés sur l'ensemble des parcelles des sites sportifs concernés**. Les prestations suivantes sont attendues : collecte des feuilles en période automnale, rajeunissement de la végétation, ramassage et évacuation des déchets.

Pour le stade Maurice David de la ville, La prestation comprend le **nettoyage (sièges extérieures, intérieures et les sols) et le ramassage pour mise en décharge de l'ensemble des produits trouvés sur l'ensemble des tribunes**.

Le détail des prestations attendues figure au sein du cahier des charges.

La démarche d'insertion est le fondement de ce marché qui vise à **faciliter l'accès à des activités salariées aux personnes éloignées de l'emploi.**

Les conditions d'exécution des prestations comportent également des **éléments à caractère environnemental** qui prennent en compte les objectifs de développement durable de la commune à travers l'interdiction de produits phytosanitaires, l'utilisation de produits bénéficiant de labels conformes à la norme ISO 14024 (labels de type 1 ou Ecolabel). De plus, le titulaire devra participer, sans coût supplémentaire, à la procédure de tri sélectif et de revalorisation des déchets.

## DÉTAILS DU MARCHÉ

### Caractéristiques du marché

Il s'agit d'un **marché à prix mixtes**. Il est composé d'une partie à **prix global et forfaitaire** et d'une **partie à bons de commande avec un montant maximum annuel fixé à 40 000 euros HT**.

Le marché prendra effet à **compter du 1/10/2023** pour une **durée initiale d'un an, potentiellement reconductible**.

### Procédure

Le marché fait l'objet d'une **procédure adaptée ouverte**.

Les candidats peuvent répondre **seuls ou en groupement**. Un même candidat n'est pas autorisé à présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel ou de membre d'un ou plusieurs groupements.

Les candidats sont invités à **remettre leurs offres avant le lundi 17 juillet à 12h**.

### Critères de jugement des offres

Les candidatures des structures seront examinées au regard de leur **situation juridique ainsi que de leurs capacités professionnelles, techniques et financières**.

Les offres seront classées et sélectionnées selon les critères et la pondération suivants :

- **la pertinence de la démarche d'insertion** - 60 points décomposée en sous-critères

- Dispositif prévu pour l'encadrement des salariés et qualification du personnel d'encadrement sur 20 points
- Objectif d'insertion sociale et professionnelle pour les salariés sur 15 points
- Expérience des candidats dans les domaines techniques similaires sur 10 points
- Formation proposée aux salariés sur 5 points
- Dispositif d'accompagnement et de soutien socioprofessionnel envisagé sur 10 points

- **le coût du dispositif d'insertion** - 40 points



Poser une question à l'acheteur



Nous contacter



Téléchargez le dossier de consultation

Découvrez [nos fiches pratiques](#), pour tout comprendre sur les marchés publics.

Bien cordialement,